



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

1/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	<b>NATIVO</b>
Code du produit (UVP)	06418015
Numéro d'homologation (Suisse)	W-6588

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Fongicide
-------------	-----------

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	<b>Bayer (Schweiz) AG</b> Crop Science Postfach CH-3052 Zollikofen
Service responsable	+41(0)31 868 35 36 (Suisse) E-mail: <a href="mailto:infobayer-ch@bayer.com">infobayer-ch@bayer.com</a>

### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Suisse	<b>145</b> (Tox Info Suisse, Zurich)
-------------------------	--------------------------------------

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classement conformément à la réglementation nationale suisse** (sur le modèle du Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements)

Irritation cutanée: Catégorie 2  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Catégorie 1  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Classement et étiquetage conformément à la réglementation suisse:**

Soumis à étiquetage réglementaire.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

- Tébuconazole
- Trifloxystrobine



GHS08  
Dangereux pour  
la santé



GHS09  
Dangereux pour le milieu  
aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger**



## NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG

Version 6 / F  
102000011273

2/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH208	Contient de la Trifloxystrobine. Peut déclencher une réaction allergique.

### Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/une tenue de protection/des lunettes de protection ou une visière.
P308 + P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON (145) ou un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Classement et étiquetage selon l'ancienne réglementation suisse

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Trifloxystrobine
- Tébuconazole

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R 63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S 35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S 36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S 46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S 57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Étiquetage exceptionnel

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  
Contient trifloxystrobine. Peut déclencher une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Trifloxystrobine 25 %, Tébuconazole 50 %

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

3/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

Nom	No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No.	Classification	Conc. [%]
		Règlement (CE) No 1272/2008	
Tébuconazole	107534-96-3 403-640-2	Repr. 2, H361d Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	50,00
Trifloxystrobine	141517-21-7	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	25,00
Produit de condensation d'acides arylsulfoniques, reliés par des liaisons méthyléniques, sels de sodium	90387-57-8 291-331-1	Aquatic Chronic 3, H412	> 1,00 – < 25
Kaolin	1332-58-7 310-194-1	Non classé	> 1,00
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7 238-878-4	STOT RE 1, H372	< 1

#### Autres informations

Tébuconazole	107534-96-3	Facteur M: 1 (acute), 10 (chronic)
Trifloxystrobine	141517-21-7	Facteur M: 100 (acute)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

#### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Aucun symptôme connu ou attendu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Traitement

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

4/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire** Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Utiliser un équipement de manutention mécanique. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Equipement de protection individuelle, voir section 8.

**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

5/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil.

**Précautions pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Matériau approprié**

Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Trifloxystrobine	141517-21-7	2,7 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Tébuconazole	107534-96-3	0,2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Kaolin	1332-58-7	10 mg/m <sup>3</sup> (VME)	01 2008	INRS (FR)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

En cas de manipulation directe et de contact possible avec le produit : Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

#### Protection des mains

Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

#### Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 5. En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.

Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

6/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarrasser en suivant les prescriptions du fabricant

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	granulé dispersible dans l'eau
<b>Couleur</b>	blanc à beige clair
<b>Odeur</b>	faible, caractéristique
<b>pH</b>	7,0 - 9,0 à 1 % (23 °C) (eau désionisée)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Le produit n'est pas facilement inflammable.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	280 °C
<b>Masse volumique apparente</b>	env. 0,55 g/ml (masse volumique apparente après tassement)
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Tébuconazole: log Poe: 3,7 Trifloxystrobine: log Poe: 4,5 à 25 °C
<b>Explosivité</b>	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
<b>9.2 Autres données</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

**Décomposition thermique** Stable dans des conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.4 Conditions à éviter** Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5 Matières incompatibles** Stocker dans l'emballage d'origine.

**10.6 Produits de décomposition dangereux** Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

7/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (rat) $\geq$ 5.000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Non pertinent, la formation de poussière étant faible.
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
<b>Irritation de la peau</b>	Pas d'irritation de la peau (lapin)
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant pour les yeux. (lapin)
<b>Sensibilisation</b>	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Tébuconazole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Tébuconazole : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Tébuconazole : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : foie. Le mécanisme d'action responsable des tumeurs n'est pas applicable à l'homme.

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Tébuconazole : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Tébuconazole : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Trifloxystrobine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Trifloxystrobine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Tébuconazole : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Tébuconazole : Cette substance a provoqué une fréquence accrue de pertes post-implantatoires, une fréquence accrue de malformations non spécifiques.

Trifloxystrobine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Trifloxystrobine sont liés à la toxicité maternelle.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité



**NATIVO (W-6588)** Emballage: 1 KG

Version 6 / F  
102000011273

8/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

<b>Toxicité pour le poisson</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0,064 mg/l Durée d'exposition: 96 h
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CL50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0,0138 mg/l Durée d'exposition: 48 h
<b>Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques</b>	NOEC (Daphnia (Daphnie)): 0,010 mg/l Durée d'exposition: 21 jr La valeur fournie concerne la matière active technique tébuconazole.
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 0,150 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Biodégradabilité</b>	Tébuconazole: pas rapidement biodégradable Trifloxystrobine: pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Tébuconazole: Koc: 769 Trifloxystrobine: Koc: 2377
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	
<b>Bioaccumulation</b>	Tébuconazole: Facteur de bioconcentration (FBC) 35 – 59 Ne montre pas de bioaccumulation. Trifloxystrobine: Facteur de bioconcentration (FBC) 431 Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	
<b>Mobilité dans le sol</b>	Tébuconazole: Légèrement mobile dans le sol Trifloxystrobine: Légèrement mobile dans le sol
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	
<b>Évaluation PBT et vPvB</b>	
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	Tébuconazole: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Trifloxystrobine: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eviter toute contamination des eaux avec le produit ou les restes de bouillie. Rincer soigneusement les emballages vides et les remettre au service d'enlèvement des ordures. Les restes de produits à éliminer sont à remettre à une centrale de récupération pour produits toxiques ou au commerce spécialisé. Observer absolument les risques de danger et les mesures de sécurité mentionnés sur l'étiquette.

### Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT





## NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG

Version 6 / F  
102000011273

9/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

### ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (TEBUCONAZOLE, TRIFLOXYSTROBINE MELANGE)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Code danger	90
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### IMDG

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (TEBUCONAZOL, TRIFLOXYSTROBIN MIXTURE)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

### IATA

14.1 Numéro ONU	3077
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (TEBUCONAZOL, TRIFLOXYSTROBIN MIXTURE )
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|| Tenir hors de portée des enfants  
|| Il est interdit de réutiliser l'emballage.

#### Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52) :

|| Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées

### Information supplémentaire



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

**10/11**  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

Classement OMS : III (Peu dangereux)  
Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n°2014-285)

**II** Rubrique n°4510 : Dangereux pour l'environnement a quatique (aigüe ou chronique de cat. 1)

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
NE/EN	Norme européenne
UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
Cix	Concentration d'Inhibition pour X%
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Conc.	Concentration
CLx	Concentration Létale pour X%
DLx	Dose Létale pour X%
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs

# Bayer (Schweiz) AG, Crop Science

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006.  
Avec modifications pour la Suisse selon la LChim du 1<sup>er</sup> août 2005.



**NATIVO (W-6588) Emballage: 1 KG**

Version 6 / F  
102000011273

11/11  
Version EU du: 28.08.2015  
Version CH du: 24.01.2018

NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

## **Indications relatives à l'utilisation de cette Fiche de Données de Sécurité (Suisse)**

Cette Fiche de Données de Sécurité concerne exclusivement le produit du chapitre 1 de cette fiche (nom, UVP- et **W-Nr.**) de Bayer (Schweiz) AG et n'a de valeur que pour celui-ci. Toute utilisation pour d'autres produits (même ceux qui semblent identiques) est interdite, y compris la copie (même partielle), la diffusion, etc. L'authenticité des données correspondant aux connaissances les plus récentes est uniquement valable pour notre spécification. En cas d'interprétation de ces données pour d'autres produits les informations citées sur la fiche de sécurité peuvent s'avérer incomplètes ou même fausses, c'est pourquoi l'utilisation de cette fiche pour autres produits (autre ou sans numéro W) est illégale.